

3Doumer
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 rue de Tocqueville
75017 PARIS
(Société en cours de constitution)

PROCES-VERBAL

DE NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT ET DU PREMIER DIRECTEUR GENERAL

PAR L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

EN DATE DU DIX-HUIT FEVRIER DEUX MIL VINGT-CINQ

Les soussignés :

- Monsieur Antoine GOETGHELUCK
demeurant 808 Bickell Key Drive – Appartement 301 – Miami FL 33131 (Etats-Unis)
né le 03/12/1971 à Vitry-sur-Seine (Val de Marne)
de nationalité française
- Madame Marisela GUEDEZ
demeurant 808 Bickell Key Drive – Appartement 301 – Miami FL 33131 (Etats-Unis)
née le 23 août 1974 à Caracas (Vénézuéla)
de nationalité américaine
- Madame Maya GOETGHELUCK
demeurant 808 Bickell Key Drive – Appartement 301 – Miami FL 33131 (Etats-Unis)
née le 28 mars 2006 à Miami FL (Etats-Unis)
de nationalité américaine
- Monsieur Edouard GOETGHELUCK
demeurant 808 Bickell Key Drive – Appartement 301 – Miami FL 33131 (Etats-Unis)
né le 04 juin 2012 à Miami Floride (Etats-Unis)
de nationalité américaine
Monsieur Antoine GOETGHELUCK étant mineur à la signature des présentes, il est
représenté par son père, Monsieur Antoine GOETGHELUCK et sous son autorité.

agissant en qualité de seuls actionnaires de la société 3Doumer, société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 44 rue de Tocqueville à Paris (17^{ème}), en
cours de constitution,

DS
AG

DS
AG

Initial
MG

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de cette société pour :

- désigner d'un commun accord son premier président, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de ladite société,

et ont établi le présent procès-verbal.

Ils ont convenu ce qui suit :

Première résolution : Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société Monsieur Antoine, Jean, Marie, Cornil GOETGHELUCK demeurant 808 Bickell Key Drive – Appartement 301 – Miami FL 33131 (Etats-Unis) pour une durée indéterminée.

M. Antoine GOETGHELUCK déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Résolution adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

La collectivité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Résolution adoptée à l'unanimité

Fait à Paris,

Le 18/02/2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Antoine GOETGHELUCK <i>Signature précédée de la mentions manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »</i>	Bon pour acceptation des fonctions de Président DocuSigned by: <i>ANTOINE GOETGHELUCK</i> DD3D094564CE440...
--	--

DS
AG

DS
MG

Initial
MG

Marisela GUEDEZ	DocuSigned by: Marisela Guede 7CBA124ADDCC4EB...
Maya GOETGHELUCK	Signed by: Maya GOETGHELUCK E5CDEACB0E4E433...
Edouard GOETGHELUCK (sous l'autorité parentale de M. Antoine GOETGHELUCK)	Pour Edouard GOETGHELUCK, son représentant légal, Antoine GOETGHELUCK DocuSigned by: ANTOINE GOETGHELUCK DD3D094564CE440...